

<<carton label>>  
<<primary label>>

## Raid® Double Action Appâts à Fourmis

CONTIENT 4 APPÂTS À L'ÉPREUVE DES ENFANTS

8 g

2 Appâts en 1

Contient deux sources de nourriture pour les fourmis

Tue la REINE Tue la COLONIE

SOLIDE

DOMESTIQUE

GARANTIE : CHLORPYRIFOS 0.03 %

AVERTISSEMENT: CONTIENT SOIT L'ALLERGÈNE SOYA, SOIT L'ALLERGÈNE  
ARACHIDES

LIRE L'ÉTIQUETTE DE L'APPÂT ET DE LA BOÎTE AVANT L'EMPLOI

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

N° D'HOM. 26147 LOI P.A.

S.C. Johnson (logo)

<<side panel>>

## Raid® Double Action Appâts à Fourmis<sub>1</sub>

2 Appâts en 1

Contient deux sources de nourriture pour les fourmis

Tue la REINE Tue la COLONIE

CONTIENT 4 APPÂTS À L'ÉPREUVE DES ENFANTS

Éliminez votre problème de fourmis

<<secondary panel>>

## Raid® Double Action Appâts à Fourmis<sub>1</sub>

Les Double Action appâts à fourmis<sub>1</sub> Raid® détruisent la colonie entière puisque les fourmis rapportent le poison jusqu'à la reine et son nid. Remplacer aux 30 jours ou au besoin.

**MODE D'EMPLOI :** Détacher les terminus pour fourmis du cadre de plastique. Enlever le ruban adhésif à l'arrière de l'appât et fixer l'appât à la surface. Éviter de poser sur du papier peint ou des surfaces peintes que l'adhésif pourrait endommager. Placer les appâts partout où l'on voit des fourmis : près de leurs parcours, des fourmilières, des entrées de la maison, ou dans les endroits où l'on observe la présence de fourmis. Ne pas placer directement sur les surfaces où l'on prépare des aliments ou dans les garde-manger.

**ÉLIMINATION :** Ne pas réutiliser le contenant vide. Emballer le contenant et le jeter aux ordures ménagères.

**PRÉCAUTIONS :** GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Disposer les appâts dans des endroits inaccessibles aux enfants et aux animaux domestiques. Ne pas retirer l'appât de son contenant.

**AVERTISSEMENT:** CONTIENT SOIT L'ALLERGÈNE SOYA, SOIT L'ALLERGÈNE ARACHIDES.

**PREMIERS SOINS :** En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Pour de plus amples informations toxicologiques, voir l'étiquette de la boîte.

Questions ou commentaires? Composer le 800-558-5566 ou écrire à Helen Johnson.  
N° D'HOM. 26147 LOI P.A.

®Marque canadienne déposée de S.C. Johnson & Son, Inc. IMPORTÉ PAR l'utilisateur autorisé S.C. JOHNSON ET FILS, LIMITÉE, 1 WEBSTER, BRANTFORD, ON, CANADA, N3T 5R1 [www.BugSmart.ca](http://www.BugSmart.ca)

<<bait station label>>

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Le chlorpyrifos est un composé organophosphoré inhibiteur de la cholinestérase. Les symptômes habituels de surexposition aux inhibiteurs de la cholinestérase sont les maux de tête, les nausées, les vertiges, les sueurs, la salivation excessive, l'écoulement nasal et le larmolement. Dans les cas d'intoxication plus grave, les symptômes peuvent aller jusqu'à des contractions musculaires, de la faiblesse et des tremblements, l'incoordination, le vomissement, les crampes abdominales et la diarrhée. L'intoxication peut être mortelle en cas de perte de conscience, d'incontinence, de convulsions et de dépression respiratoire avec composante secondaire cardiovasculaire. Traiter selon les symptômes. Après une exposition, des tests de cholinestérase plasmique et érythrocytaire peuvent refléter le degré d'exposition (les données de référence sont utiles). L'atropine, administrée uniquement par injection, est le meilleur antidote. Les oximes comme le chlorure de pralidoxime peuvent avoir un effet thérapeutique si on les administre à un stade précoce. Cependant, ces produits ne doivent être employés que conjointement avec l'atropine. En cas d'intoxication aigue grave, administrer les antidotes immédiatement après avoir ouvert les voies respiratoires et rétabli la respiration. En cas d'exposition par voie orale, la décision de provoquer ou non le vomissement doit être prise par le médecin traitant.

**RAID® DOUBLE ACTION APPÂTS À FOURMIS<sub>1</sub>**  
**DOMESTIQUE. LIRE L'ÉTIQUETTE DE LA BOÎTE ET DE L'APPÂT AVANT**  
**L'UTILISATION.**

**PRÉCAUTIONS :** GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Disposer les appâts en des endroits inaccessibles aux enfants. **AVERTISSEMENT:** CONTIENT SOIT L'ALLERGÈNE SOYA, SOIT L'ALLERGÈNE ARACHIDES. **PREMIERS SOINS :** Pour de plus amples informations sur les PREMIERS SOINS, voir l'arrière du carton. **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Pour de plus amples informations toxicologiques, voir l'étiquette de la boîte. **ÉLIMINATION :** Emballer le contenant et le jeter aux ordures ménagères.

**GARANTIE :** Chlorpyrifos 0.03 % S.C. Johnson et Fils, Limitée,  
1 Webster, Brantford, Ont. Canada N3T 5R1 1-800-558-5566  
N° D'HOM. 26147 LOI P.A. 2 g par appât

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )